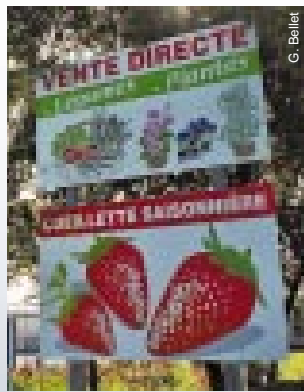


> Réadaptation des malades psychiques

Un lieu de soin et d'in

Depuis trente ans, au centre des Briords en Loire-Atlantique, des personnes souffrant de troubles mentaux sont accueillies dans un lieu ouvert et bénéficient d'un accompagnement structuré pour préparer leur réinsertion sociale et professionnelle. Rencontres.

Des panneaux en bordure de route annoncent : « Vente directe légumes, plantes », « cueillette saisonnière », « exposition vente plantes d'appartement ». En ce début du mois de juin, à Carquefou, tout près de Nantes,



le lieu est animé ; une clientèle locale va et vient dans le magasin de vente – aujourd'hui mercredi, beaucoup de femmes avec leurs enfants – et fait son choix sur les étals de fruits et légumes ; certains arpentent les allées de la serre florale, d'autres discutent avec les vendeurs, d'autres encore empruntent un panier pour avoir le plaisir de cueillir eux-mêmes des fraises dans les

champs qui jouxtent les serres... Bienvenue aux Briords, un lieu qui fête aujourd'hui ses trente ans. Une exploitation comme une autre, au sein du

milieu maraîcher et horticole nantais ? Pas tout à fait. Implanté sur une ancienne exploitation maraîchère de 5 hectares acquise par la Mutualité agricole, c'est un centre de postcure psychiatrique créé en 1974. Celui-ci est né de la volonté de ses fondateurs d'améliorer la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle, et de permettre à des personnes atteintes de pathologies psychiatriques lourdes et chroniques un retour à une existence autonome. Pour cela et en fonction des potentialités et des évolutions de chacun, sont proposés ici plusieurs modalités d'hébergement, diverses activités de réadaptation, ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Retrouver une place dans la société

Quelles sont les personnes accueillies aux Briords ? Majoritairement des patients atteints de schizophrénie et, de plus en plus souvent, d'autres malades porteurs de troubles de la personnalité, >



Interview

GEORGETTE ROUSSELET,

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES BRIORDS DEPUIS 2000, ET PRÉSIDENTE DE LA MSA DE LA MAYENNE.



G. Bellef

« Une ouverture sur l'extérieur »

BIMSA : Le centre de posture a aujourd'hui trente ans. Quelles sont ses principales caractéristiques ?

GEORGETTE ROUSSELET : C'est un établissement participant au service public hospitalier, géré par une association constituée de représentants de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole, des MSA de la région, de Groupama, de l'Unafam [Union nationale des amis et familles de malades mentaux]. Un contrat d'objectifs et de moyens lie l'association des Briords à l'Agence régionale de l'hospitalisation, qui nous assure les moyens de fonctionnement. Les frais de séjour sont pris en charge dans le cadre de l'assurance maladie.

Généralement, les patients accueillis aux Briords sortent de centres hospitaliers spécialisés ; ils s'engagent à poursuivre ici une démarche de soins puis d'insertion. Leur adhésion doit être complète, car il est nécessaire que la personne accepte cette démarche de soins et de réadaptation, qui passe par un travail de socialisation et d'autonomisation. L'intégration dans le groupe est le premier pas vers la réussite. Mais, si la vie de groupe est riche, l'intimité – très importante – est respectée ; les patients disposent de leur chambre ou de leur appartement individuel. Le cheminement vers l'autonomie se traduit notamment par l'occupation de différents lieux de vie au cours du séjour aux Briords : chambre, appartement sur le site, puis appartement en ville. Le concept développé ici plaît beaucoup car il offre des perspectives d'ouverture sur l'extérieur. Ici, il n'y a pas de grillage, pas de portail. Si les patients le

voulaient, ils pourraient partir. Mais c'est un contrat de confiance qui lie les jeunes et les éducateurs. Grâce aux partenariats noués et aux autres activités développées par l'association [voir article suivant], des passerelles sont possibles avec le centre de posture, ce qui constitue une démarche assez complète sur la trajectoire de soins et de réadaptation du patient. Il y a sûrement des marges de progrès, mais le bilan est positif en termes de socialisation et d'insertion. Notre action est en phase avec la démarche que les familles et les associations telles que l'Unafam veulent promouvoir ; une structure à taille humaine, avec un accompagnement structuré, qui s'adapte aux besoins de chacun.

BIMSA : Qu'en est-il des familles ?

G. R. : Les proches ont un travail de deuil à faire ; il leur faut admettre que le jeune ne sera plus comme avant. C'est très difficile pour eux. Il arrive parfois que certaines familles ne sachent plus comment faire, confrontées à des maladies longues et complexes, à l'évolution chaotique ; quelques-unes peuvent capituler après des années de souffrances – elles s'éloignent de l'échec en éloignant le jeune, elles ne l'accueillent plus le week-end. Mais d'autres sont en revanche très motivées, parties prenantes de la démarche entreprise avec le jeune aux Briords, ce qui constitue une opportunité supplémentaire pour la réussite du projet de soins.

Propos recueillis par Marie-Luce Gazé Desjardins et Gildas Bellef

► dont l'état est stabilisé ou en voie d'amélioration, et qui sont en capacité de progresser vers l'autonomie. Ils sont jeunes (23 ans en moyenne) et viennent pour la plupart d'une hospitalisation en secteur psychiatrique ou d'une autre structure de réadaptation, surtout du département de Loire-Atlantique et de la région des Pays de la Loire. Près de la moitié n'ont aucune expérience professionnelle antérieure : « La prise en charge consiste donc bien souvent plus en une initialisation qu'en une relance des processus d'autonomisation et, dans le domaine professionnel, en une adaptation qu'en une réadaptation au travail »⁽¹⁾. Au service de ces patients : le directeur et son adjointe, le psychiatre, l'équipe soignante (infirmière coordinatrice, infirmières et aides-soignantes), les éducateurs techniques pour les activités professionnelles, l'éducatrice d'enseignement pour l'aide scolaire, l'assistante sociale et le personnel administratif. Un challenge pour cette équipe de professionnels, qui va les aider dans leur parcours, pendant un maximum de deux ans à temps plein.

Une prise d'autonomie graduée

Un challenge bien évidemment surtout pour les personnes accueillies car il s'agit pour elles de retrouver une place dans la société. Une société à laquelle la maladie mentale fait encore peur, dont le regard évolue lentement, même si les établissements de santé mentale s'ouvrent aujourd'hui plus sur la cité et si de nouvelles réponses sont proposées, en raison des multiples besoins d'aide et d'accompagnement des personnes souffrant de troubles mentaux.

Un jour, la maladie a fait irruption chez ces personnes, brutalement ou sournoisement, brisant leur trajectoire de vie, fissurant leur être, générant crises et désordres intérieurs, angoisses, isolement, désespoir, hospitalisations, traitements médicamenteux... Il leur faut ensuite tenter de refaire surface, sachant que la peur de

l'autre, le manque d'intérêt et d'initiative pour les activités quotidiennes, la précarité matérielle et morale, la difficulté à s'adonner à des loisirs par absence de désir... constituent quelques-unes des entraves à ce parcours de reconstruction.

C'est un projet de soin de réadaptation que propose le centre de posture des Briords, projet alliant suivi médical et poursuite des soins psychiques, écoute et accompagnement, participation à des activités professionnelles, remise à

niveau scolaire... Tout un travail pour le patient, qui est soutenu en cela par une équipe pluridisciplinaire, afin d'être en mesure, au terme de son séjour, de se réapproprier une existence sociale et une vie autonome.

« Les patients vont découvrir ici trois secteurs d'activité, le maraîchage, la floriculture, la restauration, précise Alain Noblanc, éducateur technique chef. Ils font connaissance avec chaque activité – l'objectif poursuivi est de tester leur capacité à faire et à être »



➤ Les « 30 ans des Briords » en présence de M. Guillard, président d'honneur (à droite).

➤ dans le travail – et sont ensuite affectés en fonction de leur envie et de la place disponible dans les équipes. Notre production est diversifiée – cultures sous serre et de plein champ, commercialisées sur place ou par une coopérative. La serre florale et le magasin de vente associé accueillent des patients qui s'occupent de la présentation des légumes, de la clientèle. Le service de caisse est assuré par les patients en autonomie. S'ajoute à ces activités un restaurant, ouvert au public le midi, servant 30 à 40 repas par jour à une clientèle locale. » Des travaux qui ne sont pas occupationnels mais qui ont une finalité, que ce soit la production maraîchère et horticole ou le service à la clientèle.

Réapprendre d'abord les gestes quotidiens

Outre ces ateliers, les jeunes – dont le niveau va du collège à Bac+2 ou Bac+3 – sont également sollicités pour des activités scolaires : français, maths, raisonnement logique... Un atelier « vie sociale » est par ailleurs animé par l'assistante sociale ; elle informe les jeunes sur les droits sociaux, les prestations... Des stages à l'extérieur sont aussi proposés dans des structures protégées ou en milieu ordinaire – dans des bibliothèques, des ateliers espaces verts par exemple, afin d'affiner le projet d'insertion professionnelle. C'est l'assistante sociale qui s'occupe de ce volet.

« Chaque jeudi après-midi, complète Alain Noblanc, à lieu notre réunion en équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmières, éducateurs techniques et scolaires, assistante sociale), à l'occasion de laquelle nous faisons le point sur la situation de chaque patient. Pendant ce temps, des prestataires prennent en charge les jeunes (musique, activités scéniques, découvertes culturelles...). Le gros avantage du centre est qu'il n'accueille qu'un petit nombre de patients [31 au maximum] : chaque semaine, on peut donc parler de chacun, le suivi est très proche. »

En matière d'hébergement, le jeune bénéficie à son arrivée d'une chambre individuelle. Au fil de son parcours, il peut ensuite accéder à un appartement, soit dans le centre des Briords, soit dans le bourg de Carquefou. Infirmières et aides-

soignantes sont au quotidien très présentes. « Tous les patients ont des traitements médicamenteux, souligne Maryvonne Suchaud, infirmière coordinatrice. C'est le médecin psychiatre du centre qui en est prescripteur. Un semainier est préparé avec le patient, ce qui donne l'occasion de délivrer des informations sur les médicaments, leurs rôles, leurs effets... Et si les patients vivent en appartement à l'extérieur du centre, la gestion de leur traitement se fait sur dix jours. » Infirmières et aides-soignantes ont un rôle essentiel d'écoute et d'accompagnement. « Nous consacrons beaucoup de temps à l'écoute, insiste Martine Vaissex, aide soignante qui assure ici un service de 14 à 22 h. Le mal-être d'un patient peut avoir des répercussions sur la collectivité. C'est à nous de contenir ces épisodes. Mais, après son admission, il lui faut d'abord réapprendre les gestes quotidiens – l'hygiène, la tenue de la chambre, le respect des horaires... Cela dit, la demande est différente d'un patient à l'autre ; nous nous adaptons en fonction des situations individuelles. Et c'est un travail répétitif qui conditionne le résultat. Il est important aussi de les aider à gérer leur temps libre, poursuit-elle, car ils n'ont souvent pas d'envie, pas de désir ; il faut pouvoir saisir des moments, les impliquer et les soutenir. »

Aux Briords, le parcours de réadaptation combine maintien d'un suivi médical et soins, hébergement, activité professionnelle et accompagnement tout au long du séjour, qui dure en moyenne 16 à 18 mois. Pour des personnes encore en souffrance, auxquelles la maladie laisse des séquelles, la marche est certes assez haute à franchir. Il n'est pas toujours simple d'affronter ni de dédramatiser le retour à la vie sociale. Reste qu'en 2002, parmi les patients ayant quitté le centre, 11 ont pu, dès leur sortie, s'inscrire ou se réinscrire dans une trajectoire professionnelle⁽¹⁾. 16 sont retournés dans leur famille ; certains d'entre eux avaient acquis une autonomie suffisante pour investir leur propre logement, mais leur recherche d'appartement, entamée durant leur séjour, n'a pu aboutir, faute de revenus suffisants en regard des tarifs du marché ou faute de place dans les structures adaptées. 13 autres ont dû être réhospitalisés, compte tenu de l'évolution de leur état psychiatrique.

Gildas Bellet

(1) Source : rapport d'activités 2002

Une diversifica

PARCE QU'IL FAUT CONTINUELLEMENT S'ADAPTER POUR SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DE LA PSYCHIATRIE ET ÊTRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES PERSONNES ACCUEILLIES, LES SERVICES S'ÉTOFFENT ET SE DIVERSIFIENT. LE POINT AVEC FRANÇOIS LE FLOCH, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION DES BRIORDS.

« Notre activité est à la croisée du champ sanitaire et du champ médicosocial et nous avons de ce fait cherché à étendre nos activités et à développer différents partenariats, tant vers le sanitaire que vers le médico-social. Pour les personnes accueillies au centre de postcure des Briords, l'insertion professionnelle reste l'objectif principal, mais elle ne se fera pas forcément en milieu ordinaire, car nous accueillons des populations sujettes à des difficultés très handicapantes et invalidantes.

« Les malades psychiques ne se reconnaissent pas dans les structures de travail protégé classiques où ils côtoient des handicapés mentaux, des déficients intellectuels, d'où notre souci de proposer d'autres formules de réinsertion, mieux adaptées à cette population de jeunes adultes présentant des troubles psychiques graves. Dès 1991, a été créé un atelier protégé – Cérame atelier. Nous arrivons par ailleurs au terme d'une réflexion sur la création d'un centre d'aide par le travail pour malades mentaux, centre à vocation agricole et rurale, tant en termes de population accueillie que d'activités mises en œuvre.

« L'Unité fonctionnelle de formation et de réinsertion (Uffore) est en outre venue enrichir, en 2001, les activités que gère l'association ; l'Uffore ➤

LA MSA ET LA RÉADAPTATION PSYCHIATRIQUE

Pour que les personnes souffrant de maladies mentales puissent trouver une place dans la société à l'issue de leur période de soins, la MSA s'est investie de longue date et est à l'initiative de l'ouverture de trois établissements : le centre de Billiers (Morbihan) en 1961, celui des Briords à Carquefou (Loire-Atlantique) en 1974, et celui de La Châtaigneraie à Mours-la-Jolie (Cantal) en 1989. Ces établissements, qui proposent des soins de réadaptation psychiatrique fondés sur des mises en situation réalistes de travail, participent au service public hospitalier et sont financés par l'assurance maladie.

tion nécessaire

est une structure ouverte, qui a pour objectif l'intégration en milieu ordinaire de travail de personnes souffrant de troubles psychologiques relationnels et sociaux. La dynamisation (initiation à différents métiers) et les stages ont lieu sur des sites ordinaires de travail ; pour cela de nombreux partenariats ont été mis en place avec des lycées, des entreprises, des communes...

« En 2001 toujours, sous l'égide de l'Agence régionale de l'hospitalisation, nous nous sommes engagés dans la création d'un réseau de posture psychiatrique, formalisé en 2002 par l'Association pour le développement des alternatives à l'hospitalisation (Adah). Membres de ce réseau : trois centres de posture (115 lits et places) et un centre de cure de 50 lits. Cette structuration est bien sûr lourde de conséquences pour les Briords et les autres établissements participants, mais elle est également très dynamisante. Concrètement, la première étape de ce travail en commun a été la mise au point d'un projet médical proposant des prestations de



> François Le Floch.

services actualisées. Nous allons maintenant entrer dans un programme de mutualisation de moyens, par la création d'organes communs (notamment une commission d'admission commune), par la constitution d'activités transversales – l'objectif étant d'offrir à l'ensemble des patients pris en charge dans le réseau un pool d'activités telles que le rattrapage scolaire, des ateliers d'expression scénique et théâtrale... Au programme également : une mutualisation sur les questions de sécurité, de formation, de gestion des ressources humaines. »

Propos recueillis par Marie-Luce Gazé Desjardins et Gildas Bellet

◆ Les dates clés dans la vie de l'Association

1973 : Assemblée constitutive.

1974 : Accueil des premiers pensionnaires du centre de posture et de réadaptation.

1991 : Création de l'atelier protégé Cérame atelier.

2001 : Ouverture de l'Unité fonctionnelle de formation et de réinsertion (Uffore), à la suite de la reprise des activités de l'Association psychothérapeutique d'aide à l'insertion socio-professionnelle (Apais).

2002 : Constitution d'un réseau de posture psychiatrique, formalisé par l'Association pour le développement des alternatives à l'hospitalisation (Adah).

2004 : Le centre de posture Les Briords fête ses 30 ans.

Retrouver ses marques

À MAURS-LA-JOLIE DANS LE CANTAL, LE CENTRE DE RÉADAPTATION POUR MALADES MENTAUX EST ADOSSÉ À UN VILLAGE DE VACANCES. OUVERT DEPUIS PRÈS DE QUINZE ANS, C'EST LE PLUS RÉCENT DES ÉTABLISSEMENTS DE CE TYPE CRÉÉ PAR LA MUTUALITÉ AGRICOLE. ÉCLAIRAGE.



> Le village de vacances « La Châtaigneraie ».

Treize heures. Au restaurant du village de vacances de la Châtaigneraie à Maurs-La-Jolie, les clients sont nombreux et les serveurs, en plein boom. Parmi eux, un jeune homme blond va de table en table, le sourire aux lèvres. Un peu à l'écart, un autre, prêt à intervenir, surveille discrètement mais attentivement les tables à desservir, les corbeilles de pain qui se vident... Le service est efficace, le repas excellent. À la cuisine aussi, compétence et qualité priment. Or dans celle-ci comme dans la salle à manger, le travail n'est pas exécuté uniquement par des professionnels. Les responsables, et le personnel qui les entoure, assurent leur service avec brio tout en encadrant de jeunes malades mentaux accueillis en post-cure psychiatrique au centre de réadaptation⁽¹⁾. La création du village de vacances⁽²⁾ a été portée par ce projet initial : donner les moyens à ces jeunes patients, lorsque leur pathologie est stabilisée souvent après plusieurs années d'hospitalisation, de retrouver suffisamment d'autonomie pour se réinsérer dans la société. Comme il n'existait pas, dans le secteur, d'entreprise susceptible d'offrir cette possibilité, le choix



➤ *Le foyer d'hébergement des jeunes hospitalisés.*

➤ d'une réadaptation par le biais des métiers de l'hôtellerie a été fait et l'implantation d'une structure de vacances de grand confort, décidée.

Immergés dans un monde non protégé

À la Châtaigneraie, les jeunes malades mentaux sont accueillis dans cinq ateliers : hormis la cuisine et le service de restauration, ils sont employés à l'entretien des espaces intérieurs, à celui des espaces verts et des bâtiments, ou encore à la lingerie et à la buanderie. Il ne s'agit pas de les occuper pour passer le temps, mais de véritablement leur permettre de retrouver leurs marques en milieu ouvert et de favoriser, si possible, leur future insertion professionnelle. Ils ont besoin de repères – ils les ont perdus durant leur maladie – et d'une programmation dans leur activité. D'où la volonté de les faire évoluer dans le cadre d'une équipe, avec des relations fonctionnelles et hiérarchiques, pour leur réapprendre le respect de règles et l'effort. C'est le rôle imparti aux moniteurs d'atelier. Leur mission n'est pas de leur faire acquérir un métier (si ces jeunes sont intéressés par l'hôtellerie, ils pourront par la suite se former à cette profession), mais de les « immerger » dans un monde non protégé. Même s'ils sont en hospitalisation et donc en période de soin – leur séjour est pris en charge par l'assurance maladie –, pour qu'ils connaissent un mode de fonctionnement aussi proche que possible de celui du monde du travail, ils effectuent entre 26 et 35 heures par semaine selon leur pathologie. Et si un jour ils n'assurent pas leur service, on leur demande de présenter un certificat médical « fictif » ou une autorisation de congé comme de véritables salariés. Cette organisation fait partie du projet thérapeutique.

En dehors des heures d'activité en atelier où ils sont accompagnés par l'un des cinq moniteurs,

ils sont suivis et pris en charge aux plans médical et social par toute une équipe pluridisciplinaire : un médecin psychiatre attaché à l'établissement, qui vient un jour par semaine ; trois infirmiers ; deux éducateurs spécialisés ; une assistante sociale ; deux conseillères en économie sociale et familiale, une secrétaire médicale et des surveillants de nuit. Ces jeunes malades mentaux vivent sur place au sein du foyer d'hébergement, implanté tout en haut du domaine de 7,5 hectares sur lequel est construit le village de vacances. Les trente places disponibles sont réparties en quatre unités de vie : deux de 7 places et deux de 8 places. Chacun y dispose d'une chambre individuelle et d'espaces communs (cuisine, salle à manger). Là encore, le but est de leur faire acquérir de l'autonomie, de les voir renouer des liens sociaux, la vie en groupe pouvant y contribuer.

Des soins et une liberté « sous contrôle »

On cherche à leur faire reprendre pied dans le quotidien : arriver à prendre un rendez-vous chez le coiffeur, à répondre à un courrier, préparer les repas du soir à tour de rôle, gérer leur temps libre, organiser leurs loisirs... Ils peuvent sortir pour participer aux activités des associations sportives ou culturelles locales (tennis, football, chorale...), se rendre au café (consommation de boissons non alcoolisées) ou faire des courses. Venus volontairement, ils sont en hospitalisation libre, mais il s'agit toutefois d'une liberté « sous contrôle ». Ils doivent dire où ils vont et rentrer à l'heure prévue. Lors de la visite d'admission, on leur a présenté le centre d'adaptation et le village de vacances, expliqué pourquoi ils pouvaient venir, ce qu'ils y vivraient et comment. Tout a été clairement exposé et ils sont, de fait, liés par un contrat moral. Quatre interdits leur sont opposés : le vol, l'al-

coolisme, la drogue et la violence. Pris en flagrant délit, ils sont renvoyés chez eux dans les heures qui suivent. Certains ont eu dans le passé des contacts avec la drogue ou l'alcool, mais ce n'est pas ce qui les a conduits là, c'est toujours la maladie mentale. La durée du séjour – entre 12 et 18 mois pour la majorité, le maximum étant de 24 mois – est fonction de la pathologie initiale (particulièrement schizophrénie et psychoses...) et de son évolution. On observe ces dernières années, selon les responsables du centre, une diminution relative du temps de réadaptation, une légère baisse de la moyenne d'âge (24-25 ans actuellement). Autre évolution constatée : quelques jeunes patients n'ont eu aucun contact avec le monde professionnel auparavant et pour eux le travail n'a aucune signification. Il est alors plus difficile de les motiver. Heureusement ce n'est pas une généralité. S'ils peuvent partir de leur propre initiative contre l'avis médical – avec le risque, en cas de rechute, de retourner en hôpital psychiatrique –, certains parviennent bien à bâtir un projet professionnel (parfois en milieu ordinaire, plus souvent



➤ *L'atelier de buanderie-repassage.*

vers un CAT ou un milieu protégé) ou au moins un projet de vie. Il suffit de les voir lors de leur arrivée, solitaires, très en retrait, puis quelques mois après, beaucoup plus détendus, ouverts, à l'aise dans leur environnement et dans leurs relations avec les vacanciers, heureux et fiers d'assurer le service à table ou d'aider à la cuisine par exemple, pour juger de leur évolution positive. <<

Marie-Luce Gazé Desjardins

(1) Le centre de réadaptation de Mauves a signé en 2003 un contrat d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) d'Auvergne.

(2) Un article sur le village de vacances de la Châtaigneraie, adhérent au réseau de l'AVMA, est paru dans le numéro 43 d'avril 2004 du Bimsa.